



# Christelle HOUNDOUGBO : L'éthique, lumière du cœur et discipline de vie

N° 431 DU 11 NOVEMBRE 2025

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 –  
PREMIERS ARBITRAGES DE LA CENAUP-R, BR et FCBE  
seuls en lice !

PAGE 05

VAGUE D'ADHÉSIONS À L'UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU (UP-R)

PAGE 03

# Le management du Prof. Djogbénou séduit



ENGAGEMENT, ÉCOUTE ET ACTION SUR LE TERRAIN

PAGE 02



# Jean-Claude APITHY, le député proche du peuple

PATRIMOINE ET SPIRITUALITÉ À DASSA-ZOUMÉ

PAGE 09

# L'he Nicaise FAGNON, au sommet des Collines sacrées



**ELONA HOUSE**  
SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

Le cadre idéal pour vos événements  
inoubliables !

0198904640 / 0144904640

*Les résidences*  
**FENOU**  
APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS

0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un  
séjour incroyable.

**ENGAGEMENT, ÉCOUTE ET ACTION SUR LE TERRAIN**

# Jean-Claude APITHY, le député proche du peuple



**Figure montante de la 9e législature, l'honorable Sédozan Jean-Claude APITHY, élu du parti Union Progressiste le Renouveau (UP-R) dans la 19e circonscription électorale, s'impose comme un modèle d'engagement parlementaire de proximité. À travers un documentaire inédit de 26 minutes signé MORID TV, le public découvre un élu à l'écoute de ses mandants, engagé pour la jeunesse, les femmes, la culture et la vitalité politique locale.**

Dans un paysage politique souvent critiqué pour sa distance avec la base, Jean-Claude APITHY fait figure d'exception. Député de la 9e législature, l'élu du parti Union Progressiste le Renouveau s'est donné pour mission de rapprocher l'action parlementaire des réalités quotidiennes des citoyens de la 19e circonscription électorale.

Le documentaire de 26 minutes, produit par MORID TV, retrace avec authenticité le parcours et

les engagements de cet homme de terrain. On y découvre un élu animé par la passion du service public, investi dans le développement local, et attaché aux valeurs d'écoute et de dialogue.

Son action s'articule autour de trois axes majeurs : l'autonomisation des jeunes et des femmes, la promotion de la culture béninoise, et le renforcement de la participation citoyenne. Ces engagements concrets traduisent une vision moderne du mandat parlementaire : celle d'un député qui fait du contact direct avec les populations la clé de son efficacité politique.

Au-delà du documentaire, Jean-Claude APITHY inspire une nouvelle manière de vivre la politique une politique du cœur, de la proximité et de la fidélité à la parole donnée. Il démontre qu'il est possible d'exercer le pouvoir autrement : avec humanité et responsabilité.

*Emeric Joël ALLAGBE*

MEDIAS AU BENIN

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

**[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)  
[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)**

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9    DEPOT LEGALE N° 15577  
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTE-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL :** [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
**TELEPHONE :** +229 01 98 90 46 40

### PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
**(RCCM RB/PNO/09A848)**

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE**  
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
+229 01 97 74 01 02

### RÉDACTION

**Emeric Joël ALLAGBE** (Journaliste)  
**Fernandez Cyrus SOWANOU** (Journaliste)  
**James Meryl ALLAGBE** (Journaliste)  
**Marie Estelle AKANNI** (Journaliste)  
**Aimé HOUENO** (Journaliste)  
**Godfroy MISSAHOGBE** (Journaliste)  
**Youssouf Michel AVOCEGAMOU** (Journaliste)

### MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON**  
+229 01 96 13 84 84

VAGUE D'ADHÉSIONS À L'UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU (UP-R)

# Le management du Professeur Djogbénou séduit

Portée par une dynamique interne de rigueur, de transparence et d'efficacité, l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) attire chaque jour davantage de responsables politiques, d'élus locaux, de cadres et de citoyens. Au cœur de cette adhésion massive, la méthode de gestion et la vision claire du président Joseph Fifamè Djogbénou, reconnues pour leur sérieux et leur leadership rassembleur.

Depuis plusieurs semaines, l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) connaît une vague d'adhésions sans précédent. Des partis politiques, des personnalités indépendantes, des élus communaux et municipaux, ainsi que de nombreux militants à la base rejoignent progressivement la grande famille progressiste. Une tendance nationale qui confirme la crédibilité croissante du parti et le charisme organisationnel de son président, le Professeur Joseph Fifamè Djogbénou.

Sous sa houlette, l'UP-R s'est imposée comme un modèle de discipline et de sérieux politique, rompant avec les improvisations qui minent souvent la vie partisane. La gouvernance interne repose sur une méthode claire : la concertation permanente, la valorisation des compétences et le respect des engagements pris. Cette ap-



proche inspire confiance et renforce la cohésion entre les différentes structures du parti, du sommet à la base.

Les nouveaux adhérents saluent unanimement le management participatif instauré par le président Djogbénou, sa proximité avec les militants et sa capacité à créer un espace politique apaisé, orienté vers les résultats. Pour beaucoup, l'UP-R représente aujourd'hui une école de gouvernance démocratique et une force d'avenir pour le Bénin.

« Nous rejoignons un parti organisé, clair dans ses principes et exemplaire dans sa gestion », a confié un élu local du Centre du pays lors d'une cérémonie d'adhésion.

En consolidant ses bases et en accueillant de nouvelles forces vives, l'Union Progressiste le Renouveau prépare sereinement les prochaines échéances électorales. Le parti, sous la conduite du Professeur Djogbénou, affiche plus que jamais sa détermination à faire de la politique un instrument de développement et de responsabilité partagée.

**Emeric Joël ALLAGBE**

BOHICON, CARREFOUR ÉCONOMIQUE ET MÉMOIRE ROYALE DU ZOU

# Le marché où le mouton ne se vend pas

À 130 kilomètres de Cotonou, la ville de Bohicon, au cœur du département du Zou, fascine autant par son dynamisme économique que par son histoire singulière. Héritière d'une tradition royale et d'un interdit vieux de plusieurs siècles, cette cité moderne conjugue mémoire, commerce et urbanisation.

Le berceau d'une ville née du royaume de Danxomè

Autrefois simple arrondissement d'Allahé, Bohicon a longtemps vécu dans l'ombre de la cité royale d'Abomey avant de tracer son propre destin. Érigée en sous-préfecture en 1973, puis en district urbain un an plus tard, elle devient en 2003 une commune à part entière à la faveur de la décentralisation, avec à sa tête feu Paulin Tomanaga, dont le stade municipal porte aujourd'hui le nom. D'une superficie de 139 km<sup>2</sup>, la ville est aujourd'hui administrée par le maire Rufino d'Almeida, élu à l'issue des élections communales de 2020. Elle est bordée au nord par Djidja, au sud par Zogbodomey, à l'est par Za-Kpota et à l'ouest par Abomey et Agbangnizoun. Administrativement, Bohicon compte dix arrondissements : Bohicon I et II, Agongointo, Avogbanna, Gnidjazoun, Lissèzoun, Ouassaho, Passagon, Saclo et Sodohomè.

Une origine entre légende et défi mystique

L'histoire orale raconte que Bohicon, jadis lieu de repos du roi Tégbessou, abritait un marché réservé à la vente des butins de guerre moutons et cabris notamment par les guerriers du royaume. Ce marché fut baptisé Gbohi, signifiant littéralement « le marché des moutons ». Mais une rivalité fraternelle vint marquer son destin : Zanvoh, frère du roi Dako-Donou (1620-

1645), aurait interdit la vente des moutons vivants sur ce marché pour prouver sa puissance mystique. Ainsi naquit Gbohicon, devenu plus tard Bohicon sous la déformation coloniale. Depuis lors, aucun mouton vivant ne s'y vend, même si la viande de ce ruminant y est autorisée. Une tradition respectée jusqu'à nos jours.

Un centre commercial stratégique

Véritable carrefour économique du Zou, Bohicon s'impose comme un pôle commercial majeur entre le port autonome de Cotonou et le Nord du Bénin, voire les pays de l'hinterland. Son marché central, l'un des plus animés du pays, s'ouvre tous les cinq jours et regorge de produits agricoles, artisanaux et culinaires identitaires tels que le Lio (pâte de maïs) ou l'Afitin (moutarde de néré). La commune abrite également un parking de transit pour gros porteurs, symbole de son rôle de plaque tournante des échanges régionaux. Elle revendique d'ailleurs la quatrième place nationale en termes d'importance économique.

Un patrimoine à la croisée de l'histoire et de la science

Bohicon séduit aussi les passionnés de géologie et d'archéologie. Le parc archéologique d'Agongointo, véritable musée à ciel ouvert, témoigne de la grandeur du royaume de Danxomè. La ville abrite aussi le parc zoologique privé de Dako, situé à Houawé, un espace prisé des visiteurs et chercheurs.

Une agriculture encore traditionnelle

Si Bohicon se modernise rapidement, l'agriculture reste un pilier pour près de 19 % de sa population. Les arrondissements de Sodohomè, Passagon et Saclo concentrent à eux



Doo nū mi do  
**Bohicon**

seuls plus de 66 % des exploitants agricoles. Les principales cultures sont le maïs, le manioc, le soja, l'arachide, le palmier à huile et les agrumes. Ces dernières sont essentiellement destinées à la vente, tandis que le maïs et le manioc nourrissent la consommation locale. Cependant, la production reste dominée à 95 % par des méthodes traditionnelles, avec peu de mécanisation et un recours massif à la main-d'œuvre familiale.

Une ville en marche vers la modernité

Sous l'impulsion de son conseil communal composé de 25 élus, la municipalité de Bohicon poursuit sa marche vers la modernité tout en préservant son héritage culturel. Entre traditions mystiques et ambitions économiques, Bohicon demeure cette cité où le passé dialogue avec l'avenir et où, par fidélité à l'histoire, le mouton ne se vend toujours pas.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

NOBLE  
COMMUNICATIONS

# ELONA HOUSE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?  
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou  
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour  
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

**ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 – PREMIERS ARBITRAGES DE LA CENA**

# UP-R, BR et FCBE seuls en lice !



**La Commission électorale nationale autonome (CENA) a tranché : seuls trois partis politiques ont franchi l'étape cruciale de la conformité de leurs dossiers pour les communales de 2026. Les formations Les Démocrates et Moele-Bénin voient leurs dossiers recalés pour irrégularités.**

La route vers les élections communales de 2026 au Bénin commence à se dessiner. Après l'examen minutieux des dossiers de déclaration de candidature déposés par les formations politiques, la CENA vient de rendre sa première décision : l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R), le Bloc Républicain (BR) et les Forces Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE) sont les seules formations à avoir satisfait aux exigences légales de conformité.

Selon la décision de la Cena, les partis Les Démocrates (LD) et Moele-Bénin n'ont pas franchi cette étape clé du processus électoral. Des anomalies administratives et des pièces manquantes figurent parmi les raisons

évoquées pour justifier le rejet de leurs dossiers.

Cette décision, bien que provisoire, crée déjà un vif débat dans le paysage politique national. Du côté des formations recalées, les responsables n'excluent pas la possibilité de recours auprès des instances compétentes, comme le prévoit la loi électorale en vigueur.

Pour les partis retenus, cette validation représente une première victoire et un signal fort à l'approche de la bataille des urnes prévue pour janvier 2026. Dans les états-majors de l'UP-R, du BR et des FCBE, la mobilisation s'intensifie déjà pour la conquête des conseils communaux et municipaux.

L'enjeu est de taille : conserver ou conquérir les mairies stratégiques du pays dans un contexte où la recomposition politique semble inévitable.

**Emeric Joël ALLAGBE**

REPUBLIQUE DU BENIN  
COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE AUTONOME

**DECISION**

ANNEE 2025/N° 032/CENA/PT/RAP/DGE/SP

Portant publication de la liste des partis politiques ayant satisfait aux exigences de la complétude de leurs dossiers de candidature aux élections communales du 11 janvier 2026

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE AUTONOME (CENA)**

- vu la loi 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la proclamation par la Cour Constitutionnelle, le 21 avril 2021, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu la loi n°2019-09 du 22 mai 2019 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin ;
- vu la loi n°2019-41 du 15 novembre 2019 modifiant et complétant la loi n°2018-23 du 17 septembre 2018 portant Charte des partis politiques en République du Bénin ;
- vu la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral en République du Bénin telle que modifiée et complétée par la loi n° 2024-13 du 15 mars 2024 ;
- vu le décret n°2021-229 du 12 mai 2021 portant nomination des membres du Conseil électoral de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) ;
- vu le décret n°2021-414 du 28 juillet 2021 portant nomination de membres au Conseil électoral de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) ;
- vu le décret n°2023-580 du 06 novembre 2023 portant nomination de monsieur Izou-Dine IBRAHIM en qualité de membre du Conseil électoral de la CENA, en remplacement de monsieur Nicolas Luc Aurélien ASSOGBA ;
- vu le décret n°2025-194 du 22 avril 2025 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;
- vu la décision 2022 n°016/CENA/PT/RAP/SP du 03 mars 2022 portant nomination du Directeur général des élections ;
- vu les décisions 2022 n°017, n°018, n°019, n°020, n°021/CENA/PT/RAP/SP du 03 mars 2022, portant nomination des Directeurs techniques à la Direction générale des élections ;
- vu le procès-verbal N°006-06/SE/2023/CENA/CE/PT/RAP/DGE en date du 30 mai 2023, relatif à l'élection de la Conseillère Laurentine ADOSSOU DAVO en qualité de Rapporteur du Conseil électoral de la Commission Electorale Nationale Autonome ;
- vu le calendrier électoral fixant la période de dépôt des dossiers de candidatures du 24 au 28 octobre 2025 ;
- vu les délibérations du Conseil électoral en sa séance du 09 novembre 2025 ;
- vu les rapports des différentes équipes techniques mises en place pour l'examen des dossiers de candidature ;
- vu l'ensemble des dossiers physiques et numériques déposés par les partis politiques ;

Considérant les dispositions de l'article 41 du Code électoral qui confèrent à la CENA la compétence d'assurer la vérification de la complétude des dossiers de déclaration de candidature et, en cas d'insuffisances, d'inviter le parti politique concerné à y remédier dans un délai de soixante-douze (72) heures ouvrables à compter de la date et de l'heure de notification ;

Considérant que l'ensemble des cinq (5) partis politiques ayant déclaré leurs candidatures se sont présentés à la CENA avant l'heure de clôture du dépôt initial, ce qui a permis d'ouvrir la procédure légale d'examen de complétude ;

Considérant que, dans le cadre de la vérification de la complétude, la réception des pièces manquantes s'est effectuée à des heures précises, en tenant compte des heures de notification : l'UP-R et le BR étaient attendus le 6 novembre respectivement à 18h30 et 13h45, tandis que FCBE, MOELE BENIN et Les Démocrates étaient attendus le 7 novembre respectivement à 13h37, 13h40 et 14h03 minutes ;

Considérant les conclusions des équipes d'examen quant à la vérification de la complétude des dossiers ;

Considérant que les partis Union Progressiste le Renouveau (UP-R), Bloc Républicain (BR) et Force Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE) ont présenté des dossiers jugés complets ;

Considérant que le parti MOELE BENIN, bien qu'étant présent à la CENA, n'a pas pu achever le rangement de ses pièces afin de permettre à la CENA d'assurer la complétude, rendant sa liste incomplète ;

Considérant que le parti « Les Démocrates » a présenté matériellement des pièces. Sur les 473 pièces attendues au moment de la complétude, 353 ont été effectivement déposées, laissant apparaître une différence de 120 pièces manquantes ;

Considérant que ces irrégularités constituent des motifs légaux d'irrecevabilité des listes concernées ;

**DÉCIDE :**

**Article 1er** : Les listes de candidatures des partis Union Progressiste le Renouveau (UP-R), Bloc Républicain (BR) et Force Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE) sont retenues pour l'étape de l'étude de conformité.

**Article 2** : Les listes de candidatures des partis Mouvement des Elites Engagées pour l'Emancipation du Bénin (MOELE BENIN) et Les Démocrates (LD) sont déclarées irrecevables.

**Article 3** : La présente décision sera notifiée aux partis politiques concernés et publiée partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 10 NOV 2025



Ampliations :  
 CE : 05  
 DGE : 01  
 Directeurs : 05  
 Intéressés : 05  
 Archive : 01

# Les résidences **FENOU**



**Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !**

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

VALEURS ET LEADERSHIP AU FÉMININ

# Christelle HOUNDONOUGBO : L'éthique, lumière du cœur et discipline de vie

À l'heure où les repères vacillent et où la réussite se confond trop souvent avec la ruse, Christelle HOUNDONOUGBO rappelle avec force que l'éthique demeure la plus sûre des boussoles. Pour elle, le vrai leadership commence dans la fidélité à la lumière intérieure et la discipline du cœur.

Dans un monde en quête de repères, où la réussite rapide tend à supplanter la droiture, la voix de Christelle HOUNDONOUGBO résonne comme un appel à la conscience. À travers ses prises de parole et ses écrits, elle rappelle que l'éthique n'est pas un luxe moral, mais la fondation même d'une vie cohérente et d'un leadership crédible.

« L'éthique, c'est la fidélité à la lumière du cœur. C'est le courage d'être vrai, même quand tout pousse à tricher », confie-t-elle.

Pour illustrer son propos, elle évoque ces scènes de vie qui traduisent la puissance tranquille de la conscience : Un inspecteur des impôts à Ouagadougou refuse une enveloppe compromettante et choisit la probité plutôt que le confort.

Une institutrice béninoise rejette la corruption d'un parent d'élève et enseigne, sans le savoir, la valeur du mérite à un futur lauréat. Ces gestes simples, presque anonymes, sont pour Christelle HOUNDONOUGBO la preuve que l'éthique n'est pas une théorie, mais une force vivante — une graine qui finit toujours par fleurir.

## L'éthique comme boussole du monde moderne

Selon elle, l'éthique précède la loi. Elle ne dépend pas du regard des autres, mais du dialogue silencieux avec soi-même. « Ce n'est pas la morale d'appartient ni la bienséance de façade, explique-t-elle, mais une discipline intérieure, un combat contre soi, une fidélité au vrai. »

Dans un environnement social souvent dominé par les apparences, elle plaide pour une réhabilitation du courage moral : celui de dire non quand tout pousse à dire oui, celui de rester droit quand tout incite à plier.

Elle cite volontiers Kant et Mandela, deux figures qui, chacune à leur manière, ont prouvé que l'intégrité est la forme la plus haute de la liberté.

« Agir selon une règle qu'on voudrait universelle », disait le philosophe allemand.

« L'éthique donne du poids à la parole et de la dignité à l'action », ajoute-t-elle.



## De la conscience à la crédibilité

Dans la vision de Christelle HOUNDONOUGBO, l'éthique est aussi un capital stratégique.

Un chef d'entreprise intègre inspire la loyauté de ses équipes ; un responsable politique honnête gagne le respect de son peuple ; un citoyen droit consolide la confiance sociale.

« La confiance est la vraie monnaie du monde moderne. Elle ne s'imprime pas, elle se mérite », insiste-t-elle.

Elle rappelle d'ailleurs que les figures de l'histoire qui ont marqué durablement leurs peuples Thomas Sankara, Ellen Johnson Sirleaf, Angela Merkel ou Nelson Mandela ont toutes puisé leur grandeur dans la fidélité à une ligne éthique. Leur autorité ne venait pas de leurs titres, mais de leur cohérence.

## Une discipline du cœur

Pour Christelle HOUNDONOUGBO, l'éthique est avant tout une discipline du cœur. Elle ne promet ni richesse ni succès immédiat, mais elle garantit la paix intérieure et la mémoire honorable. « L'homme de bien exige tout de lui-même, disait Confucius. L'éthique commence là : dans la responsabilité personnelle, dans ce choix quotidien de rester vrai

même quand personne ne regarde. »

C'est cette philosophie qu'elle défend : une éthique vivante, inclusive, enracinée dans la dignité et la vérité. Elle y voit la clé d'une société stable, d'un leadership durable et d'une humanité réconciliée avec elle-même.

## Une leçon de cohérence et d'espérance

Au-delà du discours, Christelle HOUNDONOUGBO incarne cette fidélité à la lumière du cœur. Femme de conviction et de pouvoir, elle fait de chaque action un acte de foi dans la vérité.

Son message traverse les générations : « Le monde n'a pas besoin de plus de lois, mais de plus de conscience. Pas de plus de discours, mais de plus d'exemples. Le triomphe du bien commence toujours par un choix intérieur. »

Dans un contexte où la tentation de la facilité est omniprésente, sa voix invite à la cohérence, à la droiture et à la noblesse intérieure.

Et si, au fond, la véritable puissance consistait simplement à rester fidèle à soi-même ?

**Christelle HOUNDONOUGBO**  
*Femme noire, femme de pouvoir, femme de conscience.*

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES 2026 AU BÉNIN

# Dossiers incomplets : Les Démocrates et MOELE-Bénin recalés par la CENA

La Commission électorale nationale autonome (CENA) a écarté deux partis politiques, dont le principal parti d'opposition, Les Démocrates, du processus des élections communales prévues pour janvier 2026. En cause : des dossiers de candidature jugés incomplets. Une décision qui ravive les tensions sur la scène politique béninoise.

La scène politique béninoise connaît un nouvel épisode de crispation à la suite de la décision de la Commission électorale nationale autonome (CENA) d'exclure deux formations politiques du processus électoral en cours. Le parti Les Démocrates (LD), principale force d'opposition, et MOELE-Bénin, formation issue de la mouvance présidentielle, ont vu leurs dossiers de candidature rejetés pour non-conformité administrative.

Réunie en session délibérative le 9 novembre

2025, la CENA a constaté des irrégularités majeures dans les dossiers déposés par ces partis pour les communales de janvier 2026. Dans le cas des Démocrates, le déficit est jugé important : 120 pièces manquantes sur les 473 exigées par le Code électoral.

Conformément à l'article 41 du Code électoral, les partis avaient bénéficié d'un délai de 72 heures ouvrables pour compléter leurs dossiers après la période officielle de dépôt, fixée du 24 au 28 octobre 2025. Mais, selon la CENA, le parti de l'opposition n'a pas pu régulariser la situation dans les délais impartis. MOELE-Bénin, de son côté, n'a pas finalisé certaines pièces administratives requises, entraînant le même sort.

Les formations politiques retenues pour la suite du processus sont notamment l'Union Progres-

siste le Renouveau (UP-R), le Bloc Républicain (BR) et la Force Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE), désormais seules en lice pour la conquête des communes.

Pour de nombreux observateurs, cette décision traduit la rigueur de l'application des textes électoraux. D'autres y voient, en revanche, une mise à l'écart progressive du principal parti d'opposition, déjà absent de la dernière élection présidentielle d'avril 2026.

Quoi qu'il en soit, le verdict de la CENA renforce l'idée d'un cadre électoral strictement encadré par la loi, mais dont la mise en œuvre continue de nourrir le débat sur l'équilibre démocratique au Bénin.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

## MILITANTISME CULTUREL ET ART AU BÉNIN

# Gérard Bassalé, l'âme d'Ouadada et gardien du patrimoine béninois

Entre passion, action et transmission, Gérard Bassalé incarne une nouvelle génération d'acteurs culturels béninois. Fondateur du Centre culturel Ouadada à Porto-Novo, il milite avec ferveur pour la préservation du patrimoine, la valorisation de la création artistique et le dialogue des cultures.

Un passionné devenu militant culturel

Rien ne prédestinait vraiment Gérard Bassalé à devenir une figure emblématique de la scène culturelle béninoise. Diplômé en histoire de l'art, il a d'abord exercé comme enseignant d'histoire-géographie avant de s'engager, dès les années 2000, dans la promotion du patrimoine et du tourisme culturel. Guidant de petits groupes de visiteurs à travers les ruelles historiques de Porto-Novo et les sites emblématiques du Bénin, il découvre peu à peu sa véritable vocation : raconter et faire vivre la culture béninoise.

Ouadada, un lieu de vie et de création

En 2005, avec son épouse Hélène, Gérard Bassalé concrétise son rêve en créant Ouadada, un centre culturel entièrement autofinancé. Niché dans une ruelle sablonneuse de Porto-Novo, ce lieu respire l'authenticité : des murs en briques de terre rouge, un flamboyant majestueux dans la cour et des espaces de verdure propices à la réflexion.



Le mot Ouadada, qui signifie "bienvenue", résume à lui seul l'esprit du lieu : un espace ouvert à la rencontre, au partage et à la créativité. Artistes, chercheurs, voyageurs et habitants s'y croisent, discutent, échangent et bâtissent ensemble un pont entre traditions et modernité.

Un engagement pour la mémoire et le développement

Pour Gérard Bassalé, la culture n'est pas un luxe mais une nécessité vitale. À 40 ans, il se positionne comme un acteur clé du développement culturel durable. Avec le collectif d'artistes qu'il héberge à Ouadada, il mène un vaste projet de réhabilitation d'une vingtaine de places vaudou au cœur de Por-

to-Novo. Cette initiative vise à redonner vie à des espaces cultuels oubliés, tout en favorisant la cohésion sociale et la fierté identitaire.

La vidéo, un outil de sauvegarde du patrimoine

L'un des combats chers à Gérard reste la préservation du patrimoine immatériel. Convaincu que l'image peut devenir mémoire, il filme inlassablement rites, danses, cérémonies et expressions artistiques traditionnelles.

"Filmer, c'est ma manière de conserver un témoignage vivant des cultes et du patrimoine qui tendent à disparaître", confie-t-il avec émotion.

Son objectif : laisser une trace, transmettre aux générations futures une mémoire vivante et positive du Bénin d'hier et d'aujourd'hui.

Une Afrique positive et entreprenante

Au-delà de ses réalisations, Gérard Bassalé incarne une vision : celle d'une Afrique confiante, créative et tournée vers l'avenir. Par son énergie, son engagement et sa foi en la culture, il prouve qu'un idéal peut devenir réalité, à force de persévérance et de passion.

Youssouf AVOCEGAMOU

## LÉGISLATIVES 2026 AU BÉNIN

## Report du dépôt des candidatures à la CENA

La Cour constitutionnelle accorde un délai supplémentaire aux partis politiques

Initialement prévu du 8 au 12 novembre 2025, le dépôt des candidatures pour les élections législatives est désormais reporté au 15 au 19 novembre 2025. Ce réaménagement du calendrier électoral fait suite à une décision de la Cour constitutionnelle, saisie par la Commission électorale nationale autonome (CENA).

Réunie en audience plénière spéciale le mercredi 5 novembre 2025, la Haute juridiction a examiné la requête introduite par le président de la CENA, Sacca Lafia. Cette démarche visait à obtenir une modification ciblée et exceptionnelle du calendrier électoral, dans le cadre des préparatifs des élections législatives de 2026.

Selon la décision rendue par la Cour, le report accor-



dé permettra à la CENA d'« assurer une meilleure organisation technique et administrative du processus électoral », et aux formations politiques de finaliser convenablement leurs dossiers de candidature.

Ce léger décalage constitue ainsi un souffle pour les partis politiques, qui disposent désormais de quelques jours supplémentaires pour peaufiner la composition de leurs listes et satisfaire à toutes les exigences légales.

Pour rappel, les élections couplées législatives et communales se tiendront le 11 janvier 2026, conformément au calendrier électoral général.

Youssouf AVOCEGAMOU

## Les Démocrates choisissent la solitude stratégique

Réunis en conseil national le 8 novembre 2025, les responsables du parti Les Démocrates ont tranché : aucune alliance ne sera conclue pour les législatives de 2026. Le parti de l'ancien président Boni Yayi entend préserver son indépendance politique et sa cohérence idéologique, malgré les appels au dialogue et les spéculations sur de possibles coalitions.

Le parti Les Démocrates (LD) a mis un terme aux rumeurs qui agitaient la scène politique nationale. À l'issue de leur conseil national tenu à Cotonou le vendredi 8 novembre 2025, les délégués ont voté à l'unanimité contre toute forme d'alliance électorale ou parlementaire en vue des législatives de 2026.

Cette position, confirmée par plusieurs cadres à Bénin Web TV, traduit la volonté du parti de conserver son autonomie stratégique dans un contexte marqué par les tentatives de rapprochement entre certaines formations politiques. Malgré la main tendue du président Patrice Talon et les appels à une large coalition pour « consolider la démocratie », Les Démocrates préfèrent avancer seuls.

Les travaux du conseil ont rassemblé les principales tendances internes, notamment l'aile radicale fidèle à Boni Yayi et le courant plus modéré mené par Éric Houndété. Si les discussions ont été nourries, un consensus fort s'est dégagé autour de la nécessité de renforcer la cohésion interne et de maintenir la ligne d'indépendance politique adoptée depuis la création du parti.

En optant pour une participation solitaire, Les Démocrates espèrent consolider leur base électorale et affirmer leur crédibilité nationale. Cette démarche vise aussi à se démarquer des « alliances de circonstance » souvent perçues comme dictées par des calculs politiques à court terme.

Avec cette décision, le parti envoie un message clair : la fidélité à ses principes prime sur les compromis électoraux. À quelques mois du scrutin, Les Démocrates s'engagent donc sur la voie d'une campagne autonome, misant sur la cohérence de leur discours et la confiance de leur électorat.

Youssouf AVOCEGAMOU

PATRIMOINE ET SPIRITUALITÉ À DASSA-ZOUMÉ

# L'he Nicaise FAGNON, au sommet des Collines sacrées

Le député Nicaise Fagnon de l'Union Progressiste le Renouveau s'est rendu sur les hauteurs mythiques de Dassa-Zoumé, un lieu chargé d'histoire et de mystère. Au cœur des Collines, il a redécouvert les traces vivantes des ancêtres et une source d'eau miraculeuse qui coule sans jamais tarir.

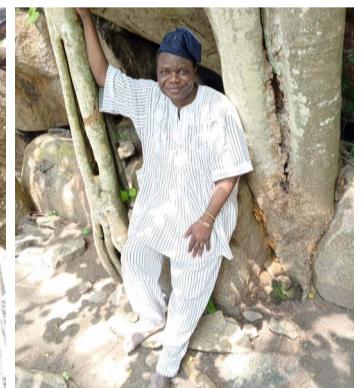
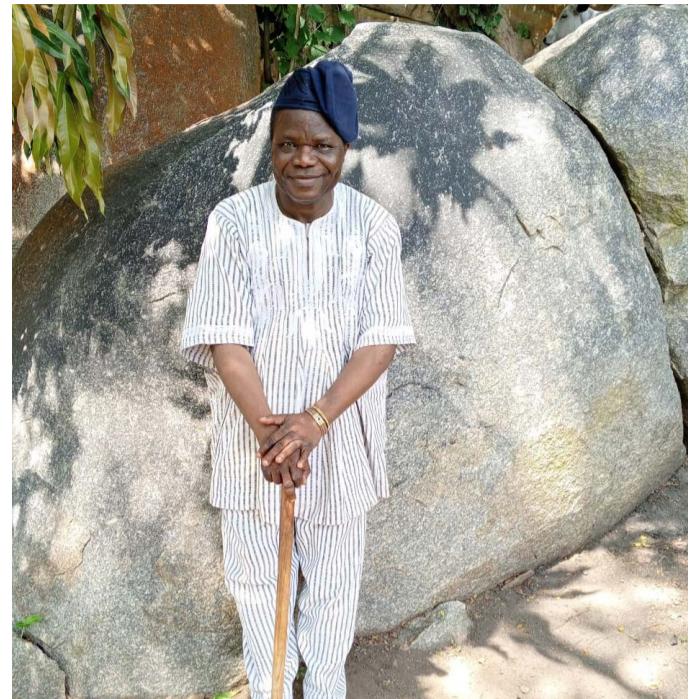
Nous sommes ici sur le plus haut sommet des Collines de Dassa-Zoumé, majestueusement dressées à droite du tournant après Gankpétin, en direction de Togon. C'est dans ce décor à la fois naturel et spirituel que le député Nicaise FAGNON a marqué une halte empreinte d'émotion et de recueillement.

Au milieu des roches séculaires et d'une végétation luxuriante, les reliques des aïeux

demeurent presque intactes, témoignant du génie et de la foi des anciens. Ce lieu sacré, symbole de continuité entre les générations, abrite aussi une source d'eau intarissable jaillissant du creux des Collines une véritable bénédiction de la nature.

Touché par la beauté et la portée historique de cet espace, le député Fagnon a salué « la profondeur spirituelle de nos terres et la responsabilité collective de préserver ce patrimoine pour la postérité ». Son passage sur ces hauteurs de Dassa-Zoumé n'était pas seulement une visite, mais un acte de mémoire, de foi et d'attachement identitaire, à l'image de son engagement pour la valorisation du patrimoine culturel et touristique des Collines.

**Emeric Joël ALLAGBE**

11 NOVEMBRE — CÉLÉBRATION DU CÉLIBAT

# S'aimer soi-même avant tout

Née en Chine en 1993, la Journée des célibataires, célébrée chaque 11 novembre, s'impose désormais comme un véritable phénomène culturel et commercial mondial. En 2025, elle met une nouvelle fois à l'honneur l'amour de soi, l'indépendance et l'auto-indulgence, loin des clichés sur la solitude.

Auto-indulgence et célébration de l'amour de soi

Le 11 novembre ou Singles' Day est plus qu'une simple date sur le calendrier. En Chine, le quadruple « 1 » (11/11) symbolise l'individualité, le célibat, mais aussi la fierté d'exister pleinement en solo. Crée en 1993 par des étudiants de l'université de Nanjing pour célébrer le célibat de manière positive, cette journée s'est depuis transformée en un gigantesque événement commercial mondial, surpassant même le Black Friday en volume de ventes.

Sous l'impulsion du géant du commerce électronique Alibaba, le Singles' Day est devenu une célébration de la consommation et du plaisir personnel. L'idée : se faire plaisir, s'offrir un cadeau, affirmer que le bonheur ne dépend pas d'une relation

amoureuse. L'amour de soi, le bien-être et la confiance personnelle s'affichent comme les nouveaux symboles de cette journée.

Un rituel mondial de consommation et d'émancipation

En 2025, aucune thématique officielle n'a été annoncée, mais les tendances restent les mêmes : promotions massives, campagnes centrées sur la beauté, le bien-être et la mode. Les grandes plateformes d'e-commerce rivalisent de créativité pour encourager les consommateurs à s'offrir des moments de douceur et d'auto-gratification.

Cependant, au-delà du commerce, le Singles' Day incarne une évolution des mentalités. Le célibat n'est plus perçu comme un manque, mais comme un choix ou une étape d'épanouissement personnel. Il devient le symbole d'une génération qui valorise la liberté, l'indépendance et la quête du bonheur individuel.

Une journée pour soi, un message universel

En célébrant l'amour de soi, le 11 novembre

envoie un message fort : avant d'aimer les autres, il faut savoir s'aimer soi-même. Ce principe, simple mais essentiel, résonne particulièrement dans une époque marquée par les défis personnels et sociaux.

Plus qu'un événement commercial, la Journée des célibataires est désormais un moment d'introspection et de fierté individuelle. Qu'on soit seul par choix ou par circonstance, le 11 novembre rappelle que l'épanouissement personnel commence toujours par soi.

**Youssouf AVOCEGAMOU**



*En mémoire de*



**Baï Christine  
BEHANZIN  
Epouse HOUNSOUNOU**

**Enseignante à la retraite  
endormie dans la paix  
du seigneur dans sa  
76 ème année**

**PROGRAMME DES OBSÈQUES****Jeudi 20 novembre**

**20 H :** Veillée de prière au domicile de la défunte sis au quartier Yèvié , commune d'Adjara

**Vendredi 21 novembre**

- 06 H :** Retrait du corps à la Morgue de l'Hôpital de Porto- Novo
- 07 h :** Recueillement au domicile de la défunte à Yèvié commune d'Adjara
- 10 H :** Départ pour Abomey

**Samedi 22 novembre 2025**

- 10 H :** Messe corps présent à l'Eglise catholique de Djimè, Abomey
- 12 H :** Inhumation dans l'intimité familiale à Djimè, Abomey
- 14 H :** Réception à Djimè

**ANNONCE DE DECES**

La Collectivité HOUEBADJA d'Abomey;  
La famille royale BEHANZIN d'Abomey;  
La famille DASSI-KAKE d'Abomey;  
La famille GANSOU de Toffo;  
La famille HOUNSOUNOU de Toffo;  
Les familles alliées LECHEKON, SAKA, AGONDE, KOUNOU, BODJRENOU, BOSSA, OROBIYI, VIOSSI, KEREKOU, HOUNDEKON, MOUTOUAMA, LOKOSSOU et DJOSSOU;

Sa Majesté AHOSSOU DEWENONDE, Roi d'Abomey;

**Les frères de la défunte**

Feu BEHANZIN Eugène;  
Feu BEHANZIN Sylvain;

BEHANZIN Théophile, son épouse et son enfant;

**Les neveux et nièces de la défunte**

Aimé l'Avenir, Mireille, Gwladys, Sylviane;

**Les enfants de la défunte :**

- HOUNSOUNOU Prisca, ses enfants et son petit-fils;
- HOUNSOUNOU Fabrice, ses épouses et ses enfants;
- HOUNSOUNOU Gilles, son épouse et ses enfants;
- HOUNSOUNOU Raoul, son épouse et son enfant;
- HOUNSOUNOU Cornelie et ses enfants;
- HOUNSOUNOU Diane, son époux et ses enfants;
- HOUNSOUNOU Aubin, son épouse et ses enfants

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille, sœur, cousine, épouse, mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère

**Baï Christine BEHANZIN  
Epouse HOUNSOUNOU**

Enseignante à la retraite endormie dans  
la paix du seigneur dans  
sa 76 ème année

"...Je suis juste passé dans la pièce d'à côté. Je suis moi, et vous êtes vous. Ce que j'étais pour vous, je le suis toujours..."



Mais celui qui a une conduite conforme à la vérité, vient à la lumière pour qu'ont voit clairement qu'il accomplit ses actes en communion avec Dieu.

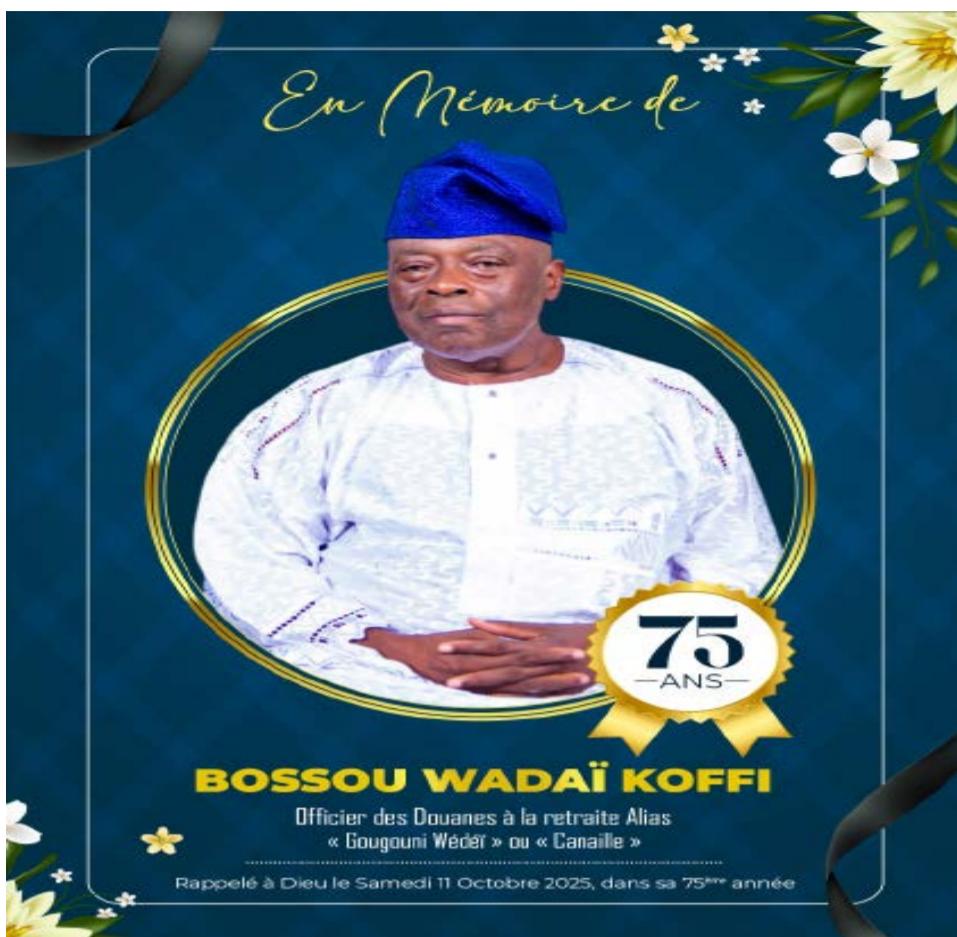
Jean 3 : 21

Et maintenant, je m'en vais, je change de demeure. Celle que Dieu Lui-même nous réserve dans les cieux et qui dure éternellement.

2 Corinthiens 5 : 1

**REMERCIEMENTS**

Les familles éplorées, les enfants, petits-enfants, arrières petits-enfant de la défunte, les familles parentes, alliées et amies, profondément touchés par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées en cette douloureuse occasion, vous prient de trouver ici, l'expression de leur grande reconnaissance.

**LES GRANDES FAMILLES :**

BOSSOU-WADAÏ, WADAGNI, FANOU, ACCROMBESSI, AWOUDJO, PAQUI, DAGA, KODEDJRO, HOUNNAYI, DOSSE, TOVI, SAIZONOU, ODOULAMI, KPATOUKPA, MIKPONSSO AMOUSSOU, ADANNOU, GLIN, MPO NDA, DOSSOU, DEDEWANOU, DJOKPE, DANSOU, DJOSSOU, DJOSSA, GOUNONGBE, ADOHINZIN, DEGLA, KOUMAGNON, KITOYI, ANIANOU, HOUNSOU, KPOSSOU, ANANI, AHO, OKOU, KOUTANGNI, ASSOUTO, NONVIGNON, ASSOGBA, YENOUESSI, KOUESSI, KESSIDE,

**Les Veuves**

- Grâce BOSSOU WADAÏ, née PAQUI
- Odile BOSSOU WADAÏ, née DAGA

**Les Frères et Sœurs du défunt**

- Feu Christophe WADAÏ, son épouse et ses enfants
- Feu Nestor WADAGNI, son épouse et ses enfants
- Gracia WADAGNI, épouse MPO NDA

**Les Enfants du défunt**

Célestin, Bernice, Séderne, Tatiana, Angelo, Nadia, Lucrèce, Mickaël, Bérenice, Gloria, Cynthia, Elysé, Emmanuel, Estelle, Jules, Éric, Paul

**Les Petits-Enfants du défunt**

Clément, Cédric, Sandrine, Espoir, Gloria, Donnatiene, Miracle, Ouriel, Férol, Sidney, Tyana, Naomie, Jordan, Norah, Timéo, Ethan, Teniola, Térence, Alaric, Jessica, Marie-Lumiére, Joël, Carine, Obey, Craig, Helza.

ainsi que les familles alliées, parents, amis et connaissances, ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur cher et regretté :

**BOSSOU  
WADAÏ Koffi**

Officier des Douanes à la retraite

Ils vous prient de partager leur peine et leur foi en l'espérance de la résurrection.

« Il y a un temps pour naître et un temps pour mourir, un temps pour planter et un temps pour arracher ce qui est planté. »

Ecclésiaste 3 : 2

**Remerciements**

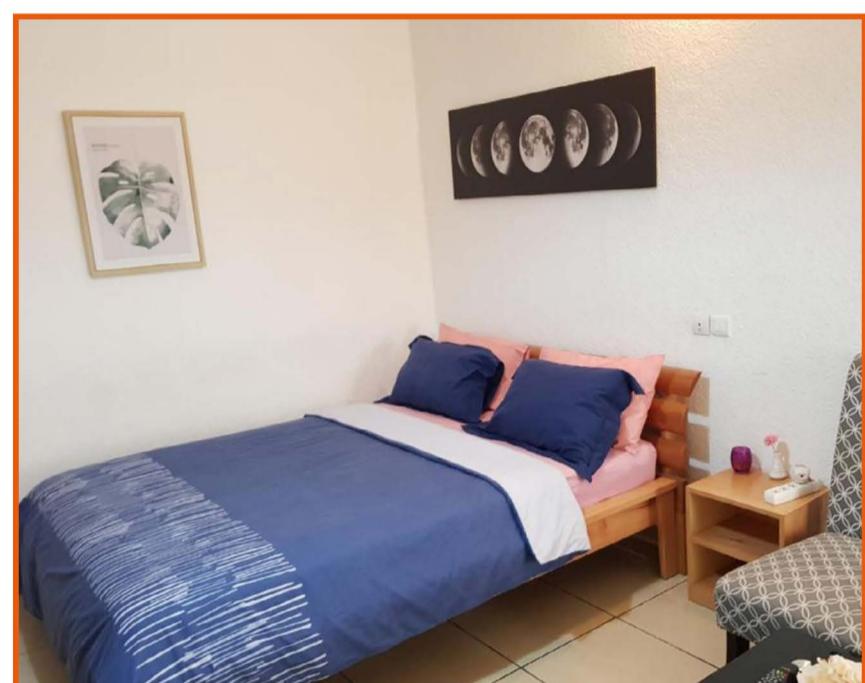
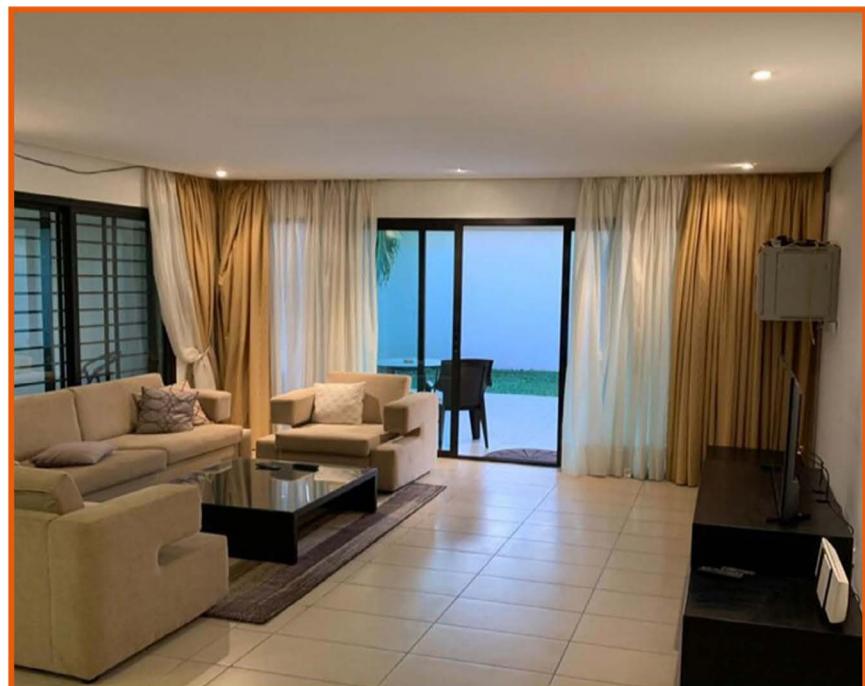
Les familles, profondément touchées par vos marques de soutien, d'amitié et de compassion, vous remercient du fond du cœur et prient que le Seigneur vous bénisse abondamment.

**BOSSOU WADAÏ KOFFI**

Officier des Douanes à la retraite

## ELONA HOUSE

### SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS  
ET CHAMBRES  
MEUBLÉS**

*Les résidences*  
**FENOУ**



Porto-Novo, Djassine Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707